Echo romand

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizerische Chorzeitung = Revue suisse des chorales = Rivista svizzera delle corali = Revista dals chors svizzers**

Band (Jahr): **9 (1986)**

Heft 4

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Assemblée du Comité central du 5 avril 1986 à Zurich

Le Comité central réuni à Zurich n'a pas chômé. Le nombre de décisions qu'il a prises est important, nous nous bornerons à citer les plus marquantes.
L'USC se préoccupe tout particulièrement du chant à l'école et elle a envoyé une pétition à tous les directeurs de l'Instruction publique. Espérons qu'une telle initiative aboutisse. Dès l'automne 86 s'ouvre à Lucerne une Académie pour le chant scolaire et sacré à laquelle chaque association cantonale devrait s'intéresser.
La Revue suisse des chorales est un support important pour toutes les informations émanant du Comité directeur et du Comité central, peu y portent l'intérêt qu'elle mérite. La question de savoir pourquoi les chorales boudent ce moyen de liaison ne trouve actuellement pas de réponse. Nous rappelons que chaque société devrait souscrire deux numéros, c'est même une obligation statutaire. Notons qu'à partir de 1987, la Revue changera d'aspect et paraîtra 10 fois par année. Le Comité a également entrevu la possibilité d'organiser tous les deux ans un concours choral qui aurait lieu en octobre et chaque fois dans un autre canton.
La prochaine fête suisse de chant aura lieu en 1991 dans le cadre de CH 91 et une commission d'étude a été créée. M. Andréas Farkas de Lausanne en fait partie.
La sixième Assemblée des délégués se tiendra vraisemblablement à Soleure en mai 1987.

Prochaine séance du Comité Central: 7/8 novembre 1986 à Eggiwil
Assemblée des délégués de l'USC: 9 mai 1987 à Soleure

Un usage bien étrange

Alors que l'USC et les Associations cantonales fêtent leurs vétérans en les nommant membres honoraires pour 20 ans et jusqu'à 60 ans d'activité, voire davantage, une chorale romande, qui eut ses heures de gloire, n'a rien trouvé de mieux que de «congédier» après audition une quinzaine de chanteurs, sous prétexte que leur voix n'offrait plus les qualités requises pour être un exécutant convenable.
Une telle attitude ne peut en aucun cas mériter nos félicitations, et ceci d'autant plus qu'une chorale est une communauté de femmes et d'hommes et qu'une communauté n'a nullement le droit d'exclure qui que ce soit, sauf en cas de manquement grave. Soulignons encore qu'une partie de ces exclus étaient restés fidèles à leur engagement et recevaient chaque année une récompense pour bonne fréquentation.

Echo romand

Chœurs romands à Notre-Dame de Paris

La Persévérance de Vallorbe à laquelle s'est associée la Chorale du Sentier a chanté la grand-messe à Notre-Dame de Paris le dimanche 11 mai. C'est le maître de chapelle de Notre-Dame qui a choisi la Persévérance. Quatre-vingts chanteurs accompagnés de leur directeur respectif, MM. Michel Handgartner et Olivier Nusslé ont eu l'insigne honneur de se rendre à Paris et contribué ainsi à faire connaître deux chorales vaudoises dans la capitale française.